Accusé de réception en préfecture 064-216404830-20220929-2022-D-133-AR Date de télétransmission : 21/10/2022 Date de réception préfecture : 21/10/2022

REPUBLIQUE FRANÇAISE

VILLE DE SAINT-JEAN-DE-LUZ



EXTRAIT

DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

AVENANT N° 1

Fourniture d'un dispositif de contrôle d'accès par bornes escamotables (21.05)

N° 2022-MP-133

Le Maire de Saint-Jean-de-Luz,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L 2122-22 et L 2122-23,

Vu le code de la commande publique,

Vu la délibération du conseil municipal du 12 juin 2020 par laquelle le conseil municipal l'a chargé, par délégation, de prendre les décisions prévues à l'article L 2122-22 du code général des collectivités territoriales,

Vu le marché initial « Fourniture d'un dispositif de contrôle d'accès par bornes escamotables » reçu en Sous-Préfecture le 12 mai 2021,

DECIDE:

<u>Article 1</u> – Un marché relatif à la fourniture d'un dispositif de contrôle d'accès par bornes escamotables a été notifié le 04 juin 2021. En cours de marché, certains ajustements des prestations sont intervenus sur le Bordereau des Prix Unitaires nécessitant la conclusion d'un avenant aux conditions exposées ci-dessous :

1.4	Fourniture borne escamotable mécanique résistance 50KJ	2 898,10 €
1.5	Fourniture borne escamotable mécanique résistance 250KJ	3 755,12 €
1.5b	Fourniture borne escamotable mécanique résistance 250KJ Position Basse	3 840,53 €
1.5c	Kit motorisation borne Citeco	2 860,87 €
1.6	Fourniture embout de serrure 1 PION	229,95 €
1.7	Plus-value pour chemisage inox de borne escamotable mécanique et Citeco	343,83 €
1.8	Kit de scellement / poteau Ø 168	35,25 €
3.2	Coffret de pilotage pour 1 borne escamotable électrique	4 093,05€
3.3	Coffret de pilotage pour 2 bornes escamotables électriques	5 261,65€
3.4	Coffret de pilotage pour 3 bornes escamotables électriques	7 053,75€
4B	Interphonie	
4B.1	Fourniture, pose et mise en service d'un interphone full IP Interphonie Amphitech full IP L'UNITE:	
4B.2	Fourniture, pose et mise en service d'un poste accueil IP	1 351,00 €
1.0.4		686,40 €
4.7	Coffret de commande Coffret de rue (60x60x30)	4 093,05 €

Accusé de réception en préfecture 064-216404830-20220929-2022-D-133-AR Date de télétransmission : 21/10/2022 Date de réception préfecture : 21/10/2022

6.7	Badge GSM Fourniture de Badge pour lecteur sans contact GSM	7,15 €
6.8	Télécommande GSM Fourniture de télécommande 4 canaux bi-technologie (HF et lecture sans contact)	47,00 €
6.9	Détecteur simple boucle à mémoire 24 VDC Fourniture d'un détecteur simple boucle	176,95 €
6.10	Boucle de détection périmètre 10 ml sortie blindée 20 ml Fourniture de boucle de détection complémentaire	153,30 €
6.11	Feu bicolore latéral à LEDS Ø 168	1 327,50 €
0.11	1 cu dicolore luteral a BEBS 2 100	

<u>Article 2</u> – La présente décision sera mentionnée au registre des délibérations du conseil municipal et un extrait sera affiché à la porte de la Mairie. Expédition en sera adressée à la Sous-Préfecture de Bayonne.

Saint-Jean-de-Luz, le 29 septembre 2022

Jean-François IRIGOYEN

Maire de Saint-Jean-de-Luz Vice-Président de la Communauté d'Agglomération Pays Basque, chargé des mobilités durables et innovantes, ports et pêche